

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 12/08/2026 - B2026/005149 - 2022 B 00164 - 907 652 234 - 3D
MINIS FACTORY



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD

2024

cerfa

N° 11084*25

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

Tampon à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	X
--------------------	------------	------------	------------	-------------------------------	---

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre	
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL 3D MINES FACTORY	224 Route des Oliviers
SIRET 90765223400010	Mét : 13580 LA FARE LES OLIVIERS
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition	3D Mines Factory Sarl 224 Route des Oliviers 13580 La Fare les Oliviers SIRET 90765223400010 contact@3dminesfactory.com 0678217331
B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	62
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %		

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire en difficulté, art. 44 quaterdecies
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)
--

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer la désignation, l'état de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	Nom État de résidence N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE 50 C

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	224 Route des Oliviers
OGA/OMGA	SARL N CONSEILS 63 13580 La Fare les Oliviers CSG
Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant : 0678217331
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur ou certificateur conventionné :	Date : 30.04.2025 Lieu : contact@3dminesfactory.com
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viséur ou certificateur conventionné	Qualité et nom du signataire : NARAHN Benjamin GERAN
Signature :	
Examen de conformité fiscale	

INTERNATIONAL COMMERCE
[REDACTED]
[REDACTED] [REDACTED]
[REDACTED] [REDACTED]
[REDACTED] [REDACTED]

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SALON DE PROVENCE
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
414 AVENUE DE WERTHEIM
CS 90304 13664 SALON CEDEX
04 90 44 62 10
SIE.SALON@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

M NICOLAS Olivier, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SARL 3D MINIS FACTORY, SIREN 907 652 234.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt »

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur »

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉInformations sur le document signé

Procédure : Déclaration de IS - Résultats

Formulaire principal : 2065

Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI

Période déclarée : 01/01/2024 au 31/12/2024

Date limite de dépôt : 20/05/2025

Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2025314-0000000188855868

Date de dépôt : 10 novembre 2025 à 07:23:40 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SARL 3D MINIS FACTORY

Identifiant du soumissionnaire : 907 652 234

Désignation du signataire : NICOLAS Olivier

Synthèse des éléments déclarés : Déficit : 62

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 3294707197297601309088879309)

Signature numérique : nF6Q4D+DtXAL1c15G3aQxTmBU5X14aXbgatTMy/zqWOASy22w8PKpa//h...cWCzU
TqoNQ3RPImAq8UHXOXdxIzdmRaNwrmHmtw52BBNvLxPna0+yN/n63TqPwIXS1NCN
ZFtBsERjT39xy8RxDRYv71o7STyVoixW6PdKAqm9xVUJ4IJBm9WldZ+4Cp/UGBqW
KKQneMEtL95w3qcLX+yC0k9d7SMbvXWCgZnYUuPIHHzT8Qs7cG/KTCz0indDcI7,^
nanyFGjV0yVT7494EAd6YWZrSF0mvJrps6Nbh^rYJxPgTzNeLycby83oq2TciMi2
3hESaZW06/+Aqn7XQ5t7Fw==



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M NICOLAS Olivier 65 rue de Verdun 57160 CHATEL SAINT GERMAIN FRANCE N° d'adhérent : 20131680196161	Pour le compte de : SARL 3D MINIS FACTORY 224 ROUTE DES OLIVIERS 13580 LA FARE LES OLIVIERS N° SIREN 907 652 234 Période déclarée : Année 2024 Date limite de dépôt 20/05/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024) Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022) Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023) Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024) Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2024) Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017) Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017) Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2024)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2024)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie2 Impasse du Canal

Code postal13580

VilleLA FARE LES OLIVIERS

PaysFRANCE

3 - AVEZ-VOUS CHANGÉ D'ADRESSE ? SI OUI, INDIQUEZ L'ANCIENNE ADRESSE

Oui

Numéro, type et nom de voie224 Route des Oliviers

Code postal13580

VilleLA FARE LES OLIVIERS

PaysFRANCE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 15%	Déficit (report du 2033-B)	62
-----------------------------------	--------------------------	----------------------------	----

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

SAGE 50C

AUTRES INFORMATIONS

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I) ?

I

Forme juridique ou titreSARL

Nom et prénom ou dénominationN CONSEILS

Numéro, type et nom de voie65, rue de Verdun

Code postal57160

VilleCHATEL SAINT GERMAIN

N° téléphone0603953831

PaysFRANCE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

*(Applicable à compter du
31/12/2022)*

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2023)**Bilan simplifié****A - ACTIF**

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	26 707	12 184	14 523
TOTAL I (5)	26 707	12 184	14 523
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	3 373		3 373
Disponibilités	4 574		4 574
TOTAL II	7 947		7 947
TOTAL GENERAL (I + II)	34 654	12 184	22 470

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	100
Report à nouveau	304
Provisions réglementées	-105
TOTAL I	1 299
3 - Dettes (4)	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 842
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	49
Comptes courants d'associés	14 280
TOTAL III	21 171
TOTAL GENERAL (I + II + III)	22 470

RENOIS

(2) Dont créances à plus d'un an	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	3 766
----------------------------------	--	-------



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2024)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires		59 278
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		25 408
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				84 686
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				36 529
Autres charges externes				44 279
Impôts, taxes et versements assimilés				240
		dont TP/CFE, CVAE	240	
Rémunérations du personnel				2 678
Charges sociales				49
Dotations aux amortissements				5 016
Total des charges d'exploitation (II)				88 791
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-4 105
Produits et charges divers		Produits exceptionnels (IV)		4 000
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				-105

B - RÉSULTAT FISCAL

		Bénéfice	Déficit
			105
Réintégrations de l'exercice			
Impôts et taxes non déductibles			43
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice	Déficit
			62
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice	Déficit
			62



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements et aménagements divers	245			245	
Autres immobilisations corporelles	22 696	3 766		26 462	
TOTAL rubrique I	22 941	3 766		26 707	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	65	25		90
Autres immobilisations corporelles	7 103	4 991		12 094
TOTAL rubrique II	7 168	5 016		12 184

}



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits de l'exercice	105
TOTAL des déficits restant à reporter	105

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs****DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

			0,00
Effectif moyen du personnel	- dont apprentis	1,00	
	- dont handicapés	0,00	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			0,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE		84 686
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		
	TOTAL 1	84 686
III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		36 529
Achats		35 779
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		8 500
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		
	TOTAL 3	80 808
IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		3 878
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		
V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES		0
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2024)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
Total du nombre d'associés	3	Total du nombre de parts ou d'actions	100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre		M	
Nom et prénom		FRUMY GASPARD	
Nombre de parts ou d'actions		45	Pourcentage de détention 45,00%
Date de naissance		16/02/1986	Pays de naissance FRANCE
1	Code postal de naissance	38700	Commune de naissance LA TRONCHE
Numéro, type et nom de voie		21, rue Sainte Anne de Baraban	
Code postal		69003	Ville LYON
Pays		FRANCE	
Titre		M	
Nom et prénom		NARDELLI Benjamin	
Nombre de parts ou d'actions		45	Pourcentage de détention 45,00%
Date de naissance		21/02/1979	Pays de naissance FRANCE
2	Code postal de naissance	13100	Commune de naissance AIX EN PROVENCE
Numéro, type et nom de voie		224, route des Oliviers	
Code postal		13580	Ville LA FARE LES OLIVIERS
Pays		FRANCE	
Titre		M	
Nom et prénom		NICOLAS Olivier	
Nombre de parts ou d'actions		10	Pourcentage de détention 10,00%
Date de naissance		04/05/1967	Pays de naissance FRANCE
3	Code postal de naissance	57000	Commune de naissance METZ
Numéro, type et nom de voie		65, rue de Verdun	
Code postal		57160	Ville CHATEL SAINT GERMAIN
Pays		FRANCE	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

*(Applicable à compter du
31/12/2024)*

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



SARL 3D MINIS FACTORY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 224 ROUTE DES OLIVIERS
13580 LA FARE LES OLIVIERS
RCS de SALON de PROVENCE 907652234
SIRET 90765223400010

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05/06/2025

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024, prend acte du fait que le compte de résultat, le bilan et l'annexe ont été établis selon les normes du plan comptable révisé.

Elle approuve le rapport de gestion et les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes de gestion se soldant par une perte comptable de 105 € avant imputation des déficits antérieurs et avant réintégration des charges non déductibles.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	(105) €
bénéfice antérieur :	404 €

à affecter :

- au compte réserves légales :
- au compte report à nouveau :
- au compte courant d'Associés :

100 €
199 €

Total égal au gain	299 €
--------------------	-------

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué cette année.

SARL 3D MINIS FACTORY
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 €
 SIEGE SOCIAL : 524 ROUTE DES OLIVIER
 13580 LA FARE LES OLIVIER
 RCS de SALON de PROVENCE 807625234
 SIRET 80762523400010

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 02/06/2025 TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024, prend acte du fait que le compte de résultat et l'annexe ont été établis selon les normes du plan comptable révisé.

Elle approuve le rapport de gestion et les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes de gestion se soldant par une perte comptable de 105 € avant imputation des bénéfices antérieurs et avant répartition des charges non déductibles.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	105 €
Bénéfice antérieur	404 €
à affecter :	
- au compte réserves légales :	100 €
- au compte report à nouveau :	199 €
- au compte courant d'Associés :	
Total égal au gain	503 €

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué cette année.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, sur les convocations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, approuve les conventions relatées dans ledit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne quitus entier et sans réserve à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés prend acte de l'abandon de créances jusqu'à retour à meilleure fortune fait par Monsieur NARDELLI Benjamin d'un montant de 2 000 € et par Monsieur FRUMY Gaspard d'un montant également de 2 000 €.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et accomplir toutes formalités et autres.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS

Le 05/04/2025

Le gérant : M. NARDELLI Benjamin


3D Minis factory Sarl
224 Route des Oliviers
13580 La Fare Les Oliviers
0678219337
contact@3dminis-factory.com
SIRET 90765126400019

SARL 3D MINIS FACTORY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 224 ROUTE DES OLIVIERS
13580 LA FARE LES OLIVIERS
RCS de SALON de PROVENCE 907652234
SIRET 90765223400010

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05/06/2025

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt cinq
Le cinq juin à 12 heures,
Au siège social,

Les associés de la SARL 3D MINIS FACTORY, au capital de 1 000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation verbale de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur NARDELLI Benjamin, gérant associé.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur NARDELLI Benjamin, propriétaire de 45 parts
- Monsieur FRUMY Gaspard, propriétaire de 45 parts
- Monsieur NICOLAS Olivier, propriétaire de 10 parts

Total des parts présentes ou représentées 100 parts.

L'assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibérer et en conséquence est déclarée régulièrement constituée.

OU GF BN

SARL 3D MINIS FACTORY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 324 ROUTE DES OLIVIERS
13580 LA FARE LES OLIVIERS
RCS de SALON de PROVENCE 907625234
SIRET 90762523400010

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05/06/2022

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt deux
Le cinq juin à 15 heures,
Au siège social,

Les associés de la SARL 3D MINIS FACTORY, au capital de 1 000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation valide de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur NARDELLI Benjamin, gérant associé

Sont présents ou représentés :

- Monsieur NARDELLI Benjamin, propriétaire de 45 parts
- Monsieur PRUMY Gaspard, propriétaire de 45 parts
- Monsieur NICOLAS Olivier, propriétaire de 10 parts

Total des parts présentes ou représentées 100 parts

L'assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibérer et en conséquence est déclarée régulièrement constituée

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion de la gérance sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31/12/2024
- examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice : quitus à la gérance
- affectation des résultats de l'exercice
- approbation des conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966
- questions diverses

Il dépose devant l'assemblée et met à disposition de ces membres :

- une copie de la lettre de convocation des associés
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe simplifiée de l'exercice social clos le 31/12/2024
- le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance
- le texte des résolutions proposées

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 37 du décret du 23 mars 1967 et qu'il énumère ont été adressés aux associés et/ou tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024 prend acte du fait que le compte de résultat, le bilan et l'annexe ont été établis selon les normes du plan comptable révisé.

Elle approuve le rapport de gestion et les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes de gestion se soldant par une perte comptable de 105 € avant imputation des déficits antérieurs et avant réintégration des charges non déductibles.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ON GF BN
ON

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés prend acte de l'abandon de créances jusqu'à retour à meilleure fortune fait par Monsieur HARDELL Benjamin d'un montant de 2 000 € et par Monsieur FRUMY Gaspard pour un montant également de 2 000 €.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

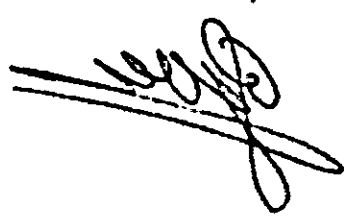
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du procès-verbal des présentes délibérations pour remplir toutes formalités qu'il apparaîtra.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

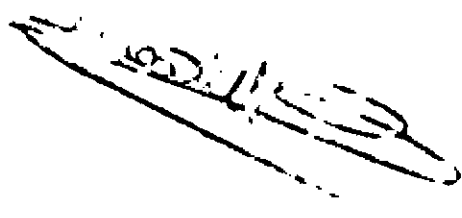
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Benjamin HARDELL
FRUMY Gaspard
2016/06/20







ANNEXE 01/01/2024 - 31/12/2024

	Produites	Non Produites
Règles et méthodes comptables, Faits caractéristiques		
Règles et méthodes comptables	X	
Faits caractéristiques		NEANT
Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat		
Actif immobilisé et actif circulant		
Frais d'Etablissement		NEANT
Frais de recherche		NEANT
Fonds commercial		NEANT
Actif immobilisé	X	
Echéances des créances	NS	
Provision de l'actif circulant		NEANT
Détail des comptes de régularisation - Actif		
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	X	
Charges à répartir		NEANT
Primes de remboursement d'emprunts		NEANT
Capitaux propres et dettes		
Capital social - Actions ou parts sociales	X	
Provisions		NEANT
Echéances des dettes	X	
Détail des comptes de régularisation - Passif		
Charges à payer et produits constatés d'avance	X	
Ecart de conversion - Actif et Passif		NEANT
Engagements financiers et autres informations		
Opérations de crédit-bail		NEANT
Engagements financiers		
Engagements donnés		NEANT
Engagements reçus		NEANT
Dettes garanties par des sûretés réelles		NEANT
Filiales et participations		NEANT
Autres informations		NEANT

NS : non significatif